



Ville de

CORMONTREUIL

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 30 septembre 2020

Etaients Présents :

Jean MARX, Maire,
Valérie SACRÉ, Philippe CHÊNE, Michel NOËL, Audrey GARDEBLED, Michel DUMONT, Dominique MARCOUX, Lionel CORDIER, adjoints au Maire,
Dominique BERGER, Edith LAPIE, Christophe PRUDHOMME, Véronique BALTAZART, Valérie DUMOULIN, Sylvie RICHY, Cédric THIRY, Sophie CHAMPY, Aurélie ALVES ARAUJO, Clotilde MORVAN, Aurélie AUBRY, Evelyne GEORGE, Jean-Louis RUMÉRIO, Valérie LOPPIN, Sébastien DELVAL, conseillers municipaux,

Pouvoirs :

Marion DEMAY à Edith LAPIE,
Guy BIGIN à Michel NOËL,
Dominique GODART à Audrey GARDEBLED,
Benjamin CHAUVEAUX à Valérie SACRÉ,
André VAN COMPERNOLLE à Valérie LOPPIN

Excusés :

Patrick MÉCHERI

Secrétaire de séance :

Valérie SACRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Le Procès-Verbal de la séance du 29 juillet 2020 a été approuvé ;
- Le budget primitif a été modifié de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
6156 / 212 / 2121 / 05	Ecole Centre - Cahier numérique (E.N.T.) 3 ans	1 600
617 / 823 / HCA / 01	Diagnostic phytosanitaire sur arbres	6 000
022	Dépenses imprévues	- 7 600
Total dépenses de Fonctionnement		0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
2031 / 121 / 823 / HCA	Square Loti - Frais d'étude	14 000
2312 / 121 / 823 / HCA	Square Loti - Travaux	163 000
2313 / 111 / 412 / 4121	Stade Baudet - Caniveau grille / réfection dalle	7 000
2188 / 104 / 023 / HCA	Matériel de communication	6 000
2182 / 104 / 112 / HCA	Véhicule (PM)	2 000
2158 / 113 / 64 / 641	Les Lutins - Alarme anti-intrusion	2 000
2135 / 111 / 411 / 4112	Tennis - Enseignes "Ville de Cormontreuil"	1 200
2184 / 105 / 212 / 2121	Ecole Centre - Réaménagement bibliothèque	900
020	Dépenses imprévues	- 196 100
Total dépenses d'investissement		0

- Une garantie d'emprunt à Plurial Novilia pour un montant de 3 436 704,08 € a été renouvelée suite au réaménagement des lignes de prêt ;
- Deux rues dans le quartier nouveau du bois Montépillois ont été dénommées :
 - Rue Abbé Michel Pillot
 - Rue Mère Térésa ;
- Il a été pris acte de la réalisation d'un forage d'eau pour un montant de 9 020,00 € HT, soit 10 824,00 € TTC, ainsi que du remplacement de l'ensemble du dispositif d'arrosage automatique pour un montant de 35 820,00 € HT, soit 42 984,00 € TTC au stade Arlette Baudet ;
- Mme Audrey GARDEBLED et M. Jean MARX ont été désignés membres titulaires pour siéger à la Commission locale d'étude des charges transférées, et Mme Valérie SACRÉ et M. Cédric THIRY suppléants ;
- M. le Maire a été autorisé à signer des conventions de partenariat avec des associations ou autres structures intervenant dans le cadre des activités extrascolaires et périscolaires ;
- Une aide financière d'un montant de 20 € a été accordée aux jeunes Cormontreuillois pratiquant un sport aux conditions suivantes :
 - être âgé de 18 ans maximum lors de la souscription à l'activité sportive,
 - être adhérent d'une association sportive locale ou extérieure si la pratique n'est pas dispensée localement ;
- Le dispositif d'aide aux sportifs inscrits sur liste ministérielles a été reconduit aux conditions suivantes :
 - 400 € pour une inscription sur la liste des sportifs de haut niveau (catégories élite, sénior, relève et conversion). Catégorie 1
 - 200 € pour une inscription sur la liste des sportifs espoirs ou de collectifs nationaux ;
- La sectorisation scolaire a été revue pour intégrer les rues Abbé Michel Pillot et Mère Térésa au secteur de l'école Croix Bonhomme ;
- Une subvention de 3 433,85 euros a été accordée à l'Armée du Salut, conformément à la convention signée avec eux, pour les activités réalisées par les familles réfugiées accueillies sur le territoire de la commune ;
- M. Philippe CHÊNE a été désigné représentant de la commune au CNAS et Michel DUMONT correspondant sécurité routière ;
- Les parcelles AM 484, 487 et partie de 533 ont été cédées à un promoteur pour un projet boulevard d'Alsace-Lorraine pour un montant de 51 180,00 € ;
- Un budget annexe « Bord de Vesle » a été créé ;
- La convention d'objectifs avec le Cormontreuil Football Club approuvée par délibération du 30 juin 2020 a été modifiée.